



Bulletin départemental spécial n°61 du 29 avril 2024



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Cabinet

**Complément - Arrêté de carte scolaire année scolaire
2024-2025**

ARRÊTÉ DU 9 AVRIL 2024
portant modification de la carte scolaire
dans l'enseignement du premier degré public
du département de Vaucluse pour l'année 2024-2025

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

- Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L211-1 et suivants ;
- Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 donnant délégation de pouvoir aux directeurs académiques des services de l'Éducation nationale ;
- Vu la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1^{er} degré ;
- Vu l'avis du comité social d'administration spécial départemental du 8 février 2024 ;
- Vu l'avis du conseil départemental de l'éducation nationale du 13 février 2024 ;
- Vu l'avis du comité social d'administration spécial départemental du 12 mars 2024 ;
- Vu l'arrêté du 20 mars 2024 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public du département de Vaucluse de carte scolaire du 20 mars 2024 ;

ARRÊTE

Article 1 :

En complément des mesures de carte scolaire figurant dans l'arrêté du 20 mars 2024 susvisé, les décisions suivantes sont mises en œuvre pour la rentrée scolaire 2024 :

AVIGNON

- E.M.PU LOUIS GROS 1 ouverture de classe TPS
1 fermeture de classe GS dédoublée

CARPENTRAS

- E.M.PU LES AMANDIERS 1 ouverture de classe TPS
1 fermeture de classe PS/MS

**Le directeur académique
des services de l'éducation
nationale de Vaucluse**

Philippe KOSZYK